

**Compte-rendu plénière PPC septembre
(Le 03/09/15)
Montreuil Motomag**

Présents bureau : Fabienne, Titi, Jean-Marc, Jacky.

Adhérents présents : 20 dont 1 nouvelle.

Ordre du jour :

Stationnement très gênant (135 €)
Sécurité rentière attention à la rentrée
Actions à venir
Organisation WE gratuits circuit Carole
En régions (Ffmc 34 et 82)

Stationnement très gênant



La ville de Paris a instauré une infraction de stationnement **Très** gênant, plusieurs cas sont listés sur l'application de cette infraction par les forces de l'ordre, voir site FFMC, <http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article5008>

Un des critères d'application est le stationnement sur les trottoirs, cette infraction ne concernera pas les 2 RM qui restent redevables de l'infraction à 35 € voire à l'enlèvement du véhicule.

L'antenne de PPC a demandé à plusieurs reprises de réunir en même temps les représentants de la Mairie de Paris, les représentants de la Préfecture et PPC afin de relancer la tolérance appliquée dans la charte signée en 2008 avec ces mêmes instances.

Sécurité rentière



Les mauvais chiffres de la sécurité routière (moins pour les 2 RM) ont fait fleurir sur les réseaux sociaux, dans les médias, etc quelques informations qui à notre connaissance ne sont pas en discussion.

Il est vrai que le gouvernement a annoncé qu'il allait convoquer un CISR à la rentrée, mais à ce jour rien est fait, alors ne leur donnons pas trop de mauvaises idées, concernant les différents points évoqués.

Le contrôle technique: le contrôle technique moto au prétexte de sécurité routière, est une contrevérité. La FFMC a porté ces arguments auprès de la commission européenne, du parlement européen, et nous avons eu gain de cause.

La FFMC a réussi à transformer un projet européen en directive européenne (applicable en 2022) qui tient compte du principe de subsidiarité, qui reconnaît qu'un état membre est en capacité de traiter cette question par lui-même. Les motards par la voix de la FFMC ont massivement refusé qu'un lobby leur impose une politique de sécurité routière dans l'unique but de faire de l'argent.

Pour le reste, tout le monde croit savoir ce qui va se passer, les décisions qui seront prises alors que pour le moment rien n'est fait et que notre vigilance reste entière sur tous les sujets.

Actions à venir

Les décisions prises en conseil de région concernant les actions à mener contre l'interdiction de circuler, ont été pour certaines antennes difficiles à mettre en place, l'antenne PPC a décidé d'aider à mettre en place ces décisions et se charge d'organiser la prochaine manifestation le 10/10/2015, plus d'information dans les prochains jours.



En régions

FFMC 34, il est à noter le travail effectué par les motards de l'Hérault. Alors que le Bol d'Or revient au Castellet, la FFMC 34 demandait la gratuité de toutes les autoroutes afin que les motards puissent se rendre au Bol d'Or.

Vinci avait refusé d'étendre cette gratuité à toutes les autoroutes, après quelques actions bien menées par la FFMC 34, Vinci a fini par accéder à la demande.

Toutes les infos concernant cette gratuité et l'emplacement des relais Calmos, sur le site de la FFMC : <http://www.ffmc.asso.fr/spip.php?article5100>

FFMC 82, cette antenne organise à l'occasion du Bol d'Or l'opération des Tasses pour un Bol, qui consiste à emmener et encadrer des jeunes en 2 RM moins de 50 cm³ jusqu'au Castellet.

Pour cette opération La FFMC 82 avait du mal à boucler son budget, le BN a lancé un appel à la solidarité aux autres antennes, et bien évidemment PPC participera à cette solidarité, qui doit permettre de réaliser l'opération.

Organisation WE Gratuits circuit Carole



Ces WE gratuits (26 par an) sont gérés par des bénévoles de la FFMC, le mouvement à sur le circuit Carole une motothèque qui était tenue lors de ces WE par une salariée de Motomag (Sylvie), pour des raisons qui lui sont personnelles, Sylvie a décidé de quitter Motomag.

En plus de la motothèque, elle se chargeait de contacter les bénévoles, toutes ces tâches restant à faire, nous devons repenser notre organisation.

Le dernier WE auquel participera Sylvie, 11-12-13/09/15 les roulages gratuits redémarreront le WE du 16-17-18/10/15, toutes les informations sur la nouvelle organisation vous seront communiquées.

Questions et informations diverses

Il a été rappelé concernant les adhésions que les motards peuvent profiter de l'offre de fin d'année pour adhérer ou reprendre leur adhésion. A partir du 1er septembre et jusqu'au 30 novembre, vous pouvez adhérer à la FFMC pour le reste de l'année 2015 et toute l'année 2016 pour 52€.

Fin de la Plénière 23h30